

Commission des sites et monuments nationaux (« COSIMO »)

Vu la loi modifiée du 18 juillet 1983 concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ;
Vu le règlement grand-ducal du 14 décembre 1983 fixant la composition et le fonctionnement de la Commission des sites et monuments nationaux ;

Attendu que l'ancienne ferme sise 1, rue de l'Ecole à Koerich se caractérise comme suit :

La ferme (GEN) sise 1, rue de l'Ecole, appelée « a Muarts »¹ est implantée en plein noyau historique de la localité de Koerich entre autres en voisinage de la mairie, des ruines du Gréiweschlass et de l'église baroque (LHU). Il s'agit d'une ferme en longueur (TYP), composée d'une maison d'habitation, prolongée à gauche par des annexes agricoles plus basses, implantées dans un même alignement. Les immeubles sont devancés par une cour pavée et entourés par un mur de clôture avec une chapelle abritant une croix de chemin.

La maison a été érigée, selon l'inscription sur le cartouche de la clé de voûte de l'entrée, en 1760, pour Jean-Pierre Ningels² (le curé qui a été responsable pour l'érection de l'église). L'immeuble a été construit sur les bases d'une maison précédente, dont les vestiges sont toujours en place sous la cuisine et le salon. Sur la carte de Ferraris³ (1771-1778) et sur le premier plan cadastral de 1829 (« Urkadaster »)⁴ l'ensemble en place de nos jours est déjà inscrit, bien que divers immeubles avoisinants ont entretemps été transformés, démolis ou bien construits.

A l'extérieur, la maison d'habitation présente toutes les caractéristiques de son époque de construction. Ainsi, les façades sont composées de manière régulière, bien proportionnées et harmonieuses. En outre, les encadrements en pierre de taille présentent des arcs segmentaires aux linteaux droits. La façade principale est divisée en trois travées d'ouvertures, dont la travée centrale abrite l'entrée. L'immeuble s'élève sur deux niveaux principaux, sur un niveau de cave (dont une partie sont les vestiges de la maison précédente) et surmontés par un demi niveau avec des petites ouvertures carrées qui servent à l'éclairage et l'aération des combles. La porte d'entrée en chêne, au décor clouté, semble être d'origine. L'encadrement de l'entrée est mouluré avec des crossettes supérieures et il est surmonté par une imposte en arc segmentaire. Quant à l'ouverture de la maison précédente, elle présente un encadrement de fenêtré jumelé, qui est tout à fait typique de la période de la Renaissance (PDR).

Le pignon droit et aveugle et donne sur un passage étroit entre la maison et un haut mur en pierre naturelle. Il s'agit d'un mur de soutènement pour les terrains situés plus hauts sur lesquels trône l'église. A l'époque de construction de la maison l'accès à l'église se faisait juste dans l'axe de ce mur.

¹ Information obtenue par les propriétaires dans leur demande de protection du 12 avril 2021.

² Information obtenue sur place par les propriétaires lors d'une visite des lieux en date du 21 mai 2021.

³ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, *Carte Ferraris, 223 Septfontaines, 1771-1778*.

⁴ Administration du cadastre et de la topographie du Grand-Duché de Luxembourg, *Premier plan cadastral « Urkadaster », Koerich A2, 1829*.

A cette époque, il y avait une ouverture dans le pignon de la maison, au premier étage, afin de faciliter au curé l'accès direct à l'église⁵.

La façade postérieure est traitée presque avec le même soin que la façade principale. Les divisions et encadrements sont identiques à ceux de la façade principale, à part l'ajout de deux ouvertures plus petites dans la cage d'escalier. Tandis que la porte en bois est identique, l'encadrement de cet accès secondaire est plus sobre que celui de l'entrée principale.

A l'intérieur, la maison a conservé une très grande partie de sa substance et de ses éléments historiques. En effet, la structure bâtie tels que les divisions horizontales et verticales, le fumoir « Haascht », la charpente, la cave voûtée ou encore les bases de la maison précédente sont pour la plupart toujours en place. En ce qui concerne les finitions et autres éléments intéressants qui sont conservés il faut mentionner les diverses portes en chêne avec leurs éléments de ferrure, les encadrements des ouvertures intérieures en pierre ou en bois, la cheminée en pierre du salon, la paroi en pierre du foyer, l'évier encastré en schiste, l'armoire encastrée « Takeschaf » avec la taque en fonte de 1757, la niche en pierre pour le poêle, certains revêtements de sol en bois ou encore des vestiges de peintures décoratives (AUT).

Quant au couloir central, et surtout la première partie de celui-ci, il témoigne d'une phase de transformation datant de la première moitié du XXe siècle (années 1930). En effet, le revêtement du sol en terrazzo, des lambris imitant le bois, des chambranles en bois et des peintures imitant des veinures de bois sur les anciennes portes du XVIIIe siècle sont tout à fait caractéristiques de cette période (AUT/PDR/EVO).

Un élément du mobilier de la maison est à mettre en avant, à savoir le vaisselier en chêne de la cuisine qui semble dater de l'époque de construction de la maison (AUT). Il s'agit d'un ensemble d'un buffet bas à quatre portes surmonté d'une haute étagère à trois tablettes (« Kréibänk »). Cette étagère, plutôt étroite, est placée en retrait et sert à ranger et présenter la vaisselle. L'ensemble se distingue notamment par sa taille. En effet, avec sa hauteur de 265 cm, qui s'adapte exactement à la hauteur de la pièce, la longueur de 325 cm et la profondeur de 63,5 cm (pour la partie basse) il s'agit de la pièce maîtresse de la cuisine⁶. Le meuble a vraisemblablement été conçu pour cet endroit puisqu'il s'y inscrit parfaitement. D'ailleurs, la partie supérieure est fixée avec des tiges en métal aux poutres du plafond. Les serrureries, les charnières en queue-de-cochon, la composition et la mise en œuvre sont des éléments caractéristiques pour la région et pour la période de la deuxième moitié du XVIIIe siècle (AUT/PDR). En général, ce vaisselier est un exemplaire remarquable d'un genre de mobilier qui devient de plus en plus rare (RAR).

La façade principale des annexes présente des ouvertures caractéristiques pour ce genre de bâtiment, suivant les diverses fonctions qu'il y avait à l'intérieur. Ainsi, elle présente des portes et fenêtres d'étables de même que des portails et des trous d'aération de granges. Toutes ces ouvertures présentent des encadrements en pierre de taille aux formes et dimensions typiques de l'architecture traditionnelle rurale (PDR /AUT / TLP). À l'arrière, au cours du XXe siècle, les annexes agricoles ont connu diverses phases de transformation et d'agrandissement sous forme de nouvelles étables et de hangars en tôle.

⁵ Information obtenue sur place par les propriétaires lors d'une visite des lieux en date du 21 mai 2021.

⁶ Informations obtenues par les propriétaires lors de leur demande de protection supplémentaire du 10 juin 2021.

Au sud la cour pavée est cadrée par une petite construction abritant une remise et des étables. Elle est adossée contre le rocher et le mur de la maison voisine (n° 3, rue de l'École) et elle est couverte par une toiture en appentis. Les baies (portes et fenêtres de différentes tailles) présentent des encadrements en pierre de taille. Le mur de clôture qui ferme la cour donnant sur la rue de l'École a été déplacé de quelques mètres en arrière pendant les années 1950⁷. En même temps, la chapelle appelée « Muartskapell »⁸, érigée initialement pendant la première moitié du XX^e siècle, a été reconstruite. La croix de chemin qu'elle abrite porte la date de 1723. L'ensemble est mis en valeur par un grand tilleul de part et d'autre.

La ferme sise 1, rue de l'École est un témoin exceptionnel de l'architecture traditionnelle (rurale). Il s'agit d'un ensemble remarquable, tant pour sa qualité architecturale que pour son authenticité. En outre, il s'agit aussi d'un témoin du statut et de la richesse du curé Jean-Pierre Ningels (SOC). Ainsi, la ferme présente au point de vue historique, architectural et esthétique un intérêt public à être conservé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), histoire sociale ou des cultes (SOC), typicité du lieu ou du paysage (TLP), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU), évolution et développement des objets et sites (EVO).
(& rareté (RAR) pour le vaisselier)

La COSIMO émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que monument national de l'ancienne ferme avec chapelle et croix de chemin sise 1, rue de l'École à Koerich (no cadastral 347/3965) et émet avec 11 voix pour et 2 abstentions un avis favorable pour un classement en tant que monument national du vaisselier (*Krëibänk*) situé à l'intérieur de l'ancienne ferme.

Présent(e)s : Christina Mayer, John Voncken, Matthias Paulke, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Max von Roesgen, Christine Muller, Marc Schoellen, Nico Steinmetz, Sala Makumbundu, Jean Leyder, Anne Greiveldinger, Claude Schuman.

Luxembourg, le 16 juin 2021

⁷ Administration du cadastre et de la topographie, *case croquis n°1591*, 1959.

⁸ Information obtenue sur place par les propriétaires lors d'une visite des lieux en date du 21 mai 2021.